

L'Hyper !

N°265/08

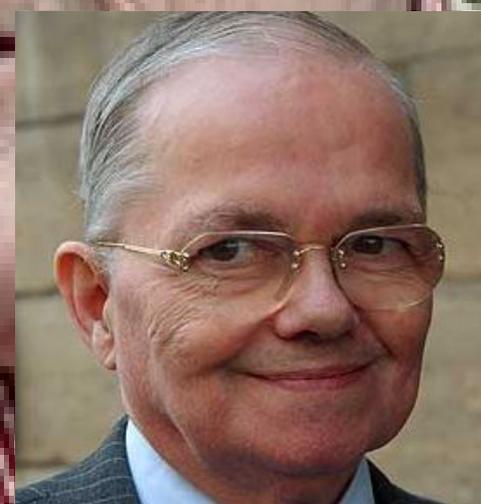
06 mars 2008

20 pages



« Certains actionnaires préféreraient un bel appartement à des actions Carrefour. Nous sommes condamnés à ce qu'ils n'aient plus d'affectio societatis »

Denis Defforey interrogé sur le pacte des actionnaires.



La fin des Halley ?

▼ Ouverture	
Sommaire et A.G.	page 02
▼ A l'affiche	
Réunion directeurs à Nice	page 03
▼ Négociations 2008	
On ne positive pas	page 05
▼ Actionnaires Carrefour	
Le Capital change de main	page 08
▼ Groupe carrefour	
Petit historique	page 10
Un article prémonitoire	page 13
Interview Robert Halley	page 14
▼ Bilan 2007	
700 pages d'infos	page 15
▼ Rapports humains	
Etre mère chez Carrefour	page 17
▼ Promocash	
Vous tire sa révérence	page 18
▼ Grève chez ED	
3ème semaine	page 19



La CFDT vous donne rendez-vous à l'Assemblée générale des actionnaires Carrefour le mardi 15 avril 2008 de 9 h 30 à 12 h au Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli à Paris (75001)

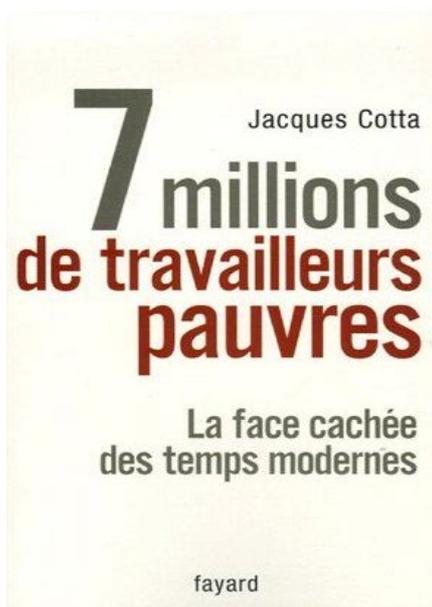
Tout actionnaire quelque soit le nombre d'action qu'il possède, peut prendre part à cette assemblée ou s'y faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire. Il peut aussi donner un pouvoir au président de l'Assemblée générale ou pouvoir à une personne dénommée. Il peut aussi voter par correspondance.

Pour participer à l'Assemblée générale il faut posséder une action Carrefour. (2 jours avant l'AG)

La possession d'une action de la société confère le droit d'assister à l'assemblée générale et de vote : à chaque action est attribué un droit de vote.

Dés maintenant acheter une action Carrefour en nominatif (coût le prix de l'action actuellement 50 euros et les frais)

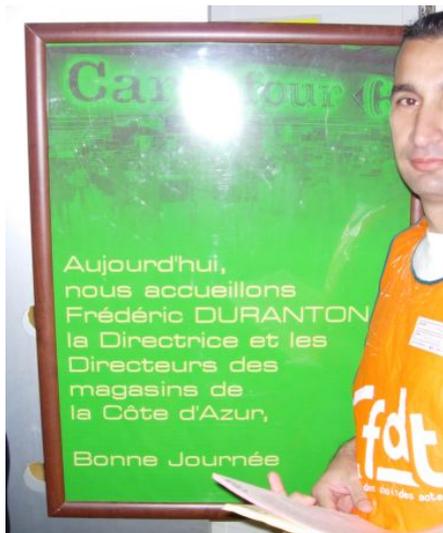
Cette idée vous plaît, parlez-en avec vos délégués CFDT et venez à l'AG de 2008.



Réunion régionale des Directeurs le 5 Mars à Nice TNL

*Le 13 mars
les organisa-
tions syndica-
les rencon-
trent la direc-
tion pour les
négociations
2008.*

*Dés à présent
les sections
CFDT sensi-
bilisent les di-
recteurs à
nos deman-
des.*



daient des réponses positives.

Mr Duranton, directeur régional accompagné du directeur de Nice Lingostière à reçu une délégation de représentants du personnel.

Voici en substance ce que les élus leur ont dit « Messieurs, soyez sensibles aux difficultés que connaissent vos salariés pour vivre dignement avec le salaire de misère qui leur est versé. Messieurs soyez sensibles à leurs conditions de travail, Messieurs soyez à l'écoute des représentants CFDT de vos magasins ».

Action positive, les salariés, les délégués des magasins et... les directeurs ont apprécié !!!

Tous ensemble a TNL

En cette période de négociation les élus des magasins de Nice TNL, Nice Lingostière, Antibes, Ollioules ont décidé de sensibiliser le Directeur Régional et des Directeurs de magasin à leurs problèmes.

Les Directeurs de la région Sud avaient rendez-vous le 5 mars au magasin de Nice TNL pour une rencontre interne

La CFDT Régionale les a donc accueillis histoire de leur rappeler qu'à la veille des NAO 2008 les salariés atten-



La CFDT à la rencontre des directeurs des Carrefour de la Cote d'Azur

Ce Mercredi 5 Mars, les Directeurs de magasin et le Directeur Régional s'étaient réunis au magasin de Nice TNL en comité Régional. La CFDT en a profité pour mener une action de sensibilisation auprès de nos Directions.

Une vingtaine de représentants du personnel CFDT des magasins de la région Antibes-Nice TNL-Nice Lingostière-Ollioules-Trans en provence ont distribué aux salariés du magasin et aux Directeurs un tract « souhaitant » la bienvenue à nos dirigeants, en les interpellant sur les problèmes des salariés **et sur la volonté de la CFDT de négocier des accords « gagnant-gagnant » avec la Direction Nationale.**

A la demande des délégués CFDT, **une délégation de 4 délégués syndicaux a été reçue par Mr Frédéric Duranton** Directeur Régional **et Philippe Prost**, Directeur de Nice Lingostière, Directeur qui fera partie du groupe Direction Nationale lors de la prochaine réunion de négociation du 13 Mars.

La délégation CFDT a expliqué les difficultés rencontrés par les salariés, notamment à cause du faible niveau de la rémunération ; difficultés accrues par la perte du pouvoir d'achat. La délégation CFDT a également sensibilisé sur la démotivation des salariés entraînant de nombreux départs « d'anciens », ainsi qu'un fort turnover chez les « jeunes » embauchés : **Carrefour ne fait plus rêver !!!**

Mrs Duranton et Prost ont bien pris note des préoccupations exprimées par la délégation, le Directeur Régional regrettant cependant l'effet médiatique néfaste en terme d'image des derniers mouvements sociaux.

La délégation CFDT a exprimé fortement ses espoirs pour une véritable négociation lors des prochaines réunions nationales, notamment pour la négociation du 13 Mars prochain.

Un exemplaire de la plate forme revendicative CFDT a été remise à chaque Directeur. Mr Duranton s'est engagé à transmettre à la Direction Nationale les demandes et les attentes exprimées par la délégation.

Il a également tenu à dire qu'il était très attaché au dialogue social dans ses magasins : LA CFDT EN A BIEN PRIS NOTE !!!!

Grande distribution : la mobilisation continue

Avec Thierry Celton

Il y a un mois, à l'appel d'une intersyndicale, les salariés de la grande distribution lançaient une journée d'action, très suivie, dans tout le pays, pour leur pouvoir d'achat et l'amélioration de leurs conditions de travail. Thierry Celton, délégué CFDT à Carrefour Brest, tire un premier bilan de cette mobilisation.

Cap Finistère : Pouvez-vous nous rappeler les revendications du mouvement du 1^{er} février ?

Thierry Celton : D'abord le pouvoir d'achat. Tout récemment, la FCD (Fédération de la grande distribution) a proposé un accord rétablissant le salaire horaire du SMIC, hors forfait pause, à 8,44 euros, taux horaire du SMIC mais sans clause de rattrapage, ce qui

conduira la grille de la convention collective à se retrouver de fait encore inférieure au SMIC horaire lors de la prochaine revalorisation du salaire minimum qui devrait intervenir au mois de mai. La CFDT a bien sûr refusé de signer cette proposition.

Cap Finistère : Quel bilan tirez vous de la journée du 1^{er} février ?

Thierry Celton : Très bon. Même s'il faut reconnaître que la mobilisation a été plus forte dans les hypermarchés où les sections syndicales sont bien implantées que dans les magasins discount. Mais, à Carrefour par exemple, nous étions une centaine de salariés sur le parking. Autre élément de satisfaction, les clients nous soutiennent. En moins de trois heures, notre pétition a recueilli plus de 800 signatures. L'opinion publique a pris conscience que les conditions de travail et les salaires dans la grande distribution sont nettement insuffisants. C'est particulièrement net pour les caissières, mais il

ne faut pas oublier les autres professions, tous les techniciens de fabrication comme les boulangers et les pâtisseries. D'ailleurs, les grandes enseignes ont de plus en plus de difficultés à recruter.

A Casino, la CFDT vient de signer un accord qui prévoit une augmentation de 3,1 % et une revalorisation des contrats à temps partiel avec des embauches au minimum à 30 heures, contre 22 heures à la FCD. On peut y voir une conséquence de la mobilisation du 1^{er} février et un encouragement à maintenir la pression

Cap Finistère : D'autres journées d'action sont elles programmées ?

Thierry Celton : A Carrefour, les négociations annuelles se dérouleront le 13 mars. En fonction des propositions de la direction, nous avons déjà annoncé que nous pourrions débrayer les 21 ou 22 mars, juste avant le week-end de Pâques qui est pour la grande distribution la période la plus importante après Noël. J'espère que les propositions de la direction seront à la hauteur de nos revendications.

Sensibilisation

En cette période d'élections les hommes politiques sont très attentifs à leurs électeurs et certains représentants du personnel se disent que c'est le bon moment pour aller les sensibiliser à nos difficultés de tous les jours.

Comme le dit notre délégué de Brest "*Désolé normalement on ne fait pas de politique mais bon a la guerre comme a la guerre !!!!!*".

Et puisque dans le dernier Hyper nous donnions la parole au leader de la droite lui aussi en campagne, cette fois ci nous prenons la parole à gauche.

Comme ça pas de problème avec les sympathisants des deux camps.

On ne positive pas !

NAO CSF (Champion)

L'équipe de négociation CFDT trouve ces mesures insuffisante au regard des demandes remises à la Direction.

Aucune des propositions CFDT n'ont été retenues pas la Direction.



Deuxième réunion le 4 mars portant sur les négociations de salaire chez Champion.

Propositions direction

Salaire:

- augmentation de salaire généralisé de **2,3%** pour les employés de catégorie 1 et 2

Exemple de salaire, le salarié qui est à ce jour à 1344 euros brut temps de pause inclus aujourd'hui passera après l'augmentation de salaire de la grille FCD à 1375 euros brut.

Nous vous rappelons que la grille de salaire FCD augmentera d'office les salariés le 1er avril, le niveau 2B sur cette grille prévoit un salaire mensuel brut pour un temps complet à 1365 euros, chez Champion la grille serait de 1375 euros **soit 10 euros de plus que les minimas de salaire** prévus sur la convention collective.

- augmentation de **2,4%** pour les catégories 3 et 4.

- **Pas d'augmentation généralisée pour l'encadrement.**

Prime de vacances pour l'encadrement.

Celle-ci passerait de 250 euros brut à 350 euros brut par an.

Fond de solidarité.

Maintient du fond de solidarité à hauteur de 100.000 euros par an

Compte épargne temps.

Possibilité de paiement de 6 jours par an de RTT placés dans le compte épargne temps avec une majoration de 20% sur ces jours

Le paiement de ces jours est imposable et soumis à charges sociales (CSG et CRDS).

Absence parentale en cas d'hospitalisation pour enfant à charge de moins de 16 ans.

La rédaction serait modifiée ainsi

- 1 journée absence autorisée payée dans le cadre d'hospitalisation de jour.

Auparavant le texte précisait que l'enfant devait avoir passé une nuit à l'hôpital, cette notion serait supprimée et remplacée par l'hospitalisation de jour.

Augmentation des contrats à 35 heures.

Les salariés ayant un contrat de 35 h pause inclus, se verront proposés un contrat **36 H 75** sans JRTT d'ici le 31 décembre 2008.

Les embauches à temps complet ne pourront se faire dans l'établissement qu'après avoir proposé le temps complet aux salariés détenteur d'un contrat temps partiel. (**rien de nouveau c'est une disposition prévue par le code du travail**)

Les embauches à temps complet seront sur la base de 36H75 sans JRTT à compter du 31 décembre 2009. (Remise en cause de l'accord AORTT existant chez CHAMPION)

Les contrats temps partiel à l'embauche seront à partir du 1er avril 2008 situés entre **26 heures et 32 heures**, au delà se sera des temps complet uniquement, ceci afin de réduire les faux contrats temps partiel.

Mesures suivantes non définitive. Une rédaction sera proposée par la direction:

- les absences autorisées non payées pour enfant malade.

La Direction proposerait la prise en demi-journée non payées pour les salariés qui le souhaiteraient.

- paiement de la prise des repas pour les cadres pour les astreintes et permanences faites sur le magasin.

- définition de règle d'incitation à la mobilité pour l'encadrement

**NAO LCM
(Logidis Comp-
toirs Moderne)**

*La Direction
propose la misère
1,9% sur les
salaires le reste de
l'autofinancement*

*Une véritable
honte.*

A suivre.

**2ème proposition de la
Direction :**

Les salaires :

o Revalorisation des salaires de base de 1,9% à partir du 01.01.08

o Une diminution de la cotisation de frais de santé de 0.23% à 0.28% mensuel

o Le total de l'augmentation global de 2.13% à 2.18%

Le compte épargne temps :

o De ce voir payé 6 jours

Le fond social :

o 337 000 euros pour l'exercice 2008

o Plus le solde créditeur de 2007

Les piecs :

o La reconduction du paiement de 5 jours (comme l'année dernière)

La remise sur achat

o Montant de 228 euros pour l'année

La journée de solidarité :

o Maintenir le dispositif de l'année dernière

o A défaut de non signature (la journée sera à la disposition de l'employeur)

**ABN Amro craint pour la
marge opérationnelle en
France**

ABN Amro abaisse sa recommandation sur Carrefour de « Conserver » à « Vendre », et ramène son objectif de cours de 45 à 43.50 euros.

L'analyste estime que l'environnement reste difficile en France, où le groupe de distribution réalise 49% de ses bénéfices. «

Bien que Carrefour ait indiqué tabler sur une amélioration de sa rentabilité [...], la crainte d'un affaiblissement de la demande et d'éventuelles modifications de la réglementation » incitent ABN à la prudence.

Le courtier s'attend à une érosion de la marge opérationnelle du groupe en France en 2008. Celle-ci devrait reculer de 5 points de base, à 4.32% contre 4.37% anticipés pour 2007 (-25 points).

Carrefour doit publier ses résultats 2007 le 6 mars 2008.



**Une carrière chez
Carrefour ?**

Vendredi 14 mars tous les magasins ouvrent leurs portes pour la deuxième édition de cette journée de l'emploi en partenariat avec l'ANPE

Vendredi 14 mars, dans votre magasin Carrefour, venez sans rendez-vous, rencontrer les équipes, découvrir les métiers, les opportunités et tous les avantages Carrefour

Dans chaque galerie marchande d'hypermarché, les collaborateurs Carrefour (vendeurs, bouchers, managers,...) accueilleront tous les candidats et leur présenteront leurs métiers, et les avantages qu'apporte Carrefour en matière d'emploi et de conditions de travail. L'ensemble des candidats intéressés, cadres et employés, bénéficiera d'un entretien « flash » de 15 minutes réalisé par le responsable de secteur (ou un manager).

Avec ou sans diplôme, débutant ou expérimenté, profil cadre ou employé, à la recherche d'un emploi, d'un job d'été ou d'une formation en apprentissage : **Carrefour vous ouvre les portes d'une carrière formidable !**

Rendez-vous sur recrute.carrefour.fr



Le compte n'y est pas !

4 questions à Aline Levron, Secrétaire Nationale de la Fédération CFDT des services

Qui y a-t-il dans la proposition patronale?

Sur les salaires : le premier niveau de la grille est en dessous du SMIC : à 7 centimes près, la FCD n'a pas proposé la grille au SMIC : dans l'accord elle est à 1 280 € alors que le SMIC est à 1 280,07 € mensuel brut. Hallucinant ! De plus cette grille sera rattrapée dès le mois de mai par l'augmentation prévisible du SMIC. Il n'y a donc aucun effort de la FCD ! Pourtant la branche a déjà été épinglée par le ministère du Travail pour qu'elle revalorise sa grille.

Sur le forfait pause : ce n'est qu'un retour à la légalité ; rien de plus ! Mais les entreprises ne sont pas obligées de l'appliquer. Ce qui veut dire que des entreprises comme ATAC peuvent continuer à rémunérer le forfait pause à 18 ou 20 € mensuels : ceci est très éloigné des 64 € mensuels prévus dans l'accord de branche.

Quelles réponses aux autres revendications exprimées fortement par les salariés, le 1er février?

Les inquiétudes sur l'emploi ne sont pas levées : la FCD a juste concédé la mise en place d'une commission sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Celle-ci devrait démarrer en mars prochain pour discuter notamment de l'impact des nouvelles technologies sur l'emploi (caisses automatiques, puce sur les produits...). Attention ce n'est pas une négociation !

Sur les temps partiels : la FCD a juste accepté la réunion d'un groupe de travail paritaire en avril.

Sur les ouvertures dominicales : aucun engagement sur l'ouverture de négociations. Ce qui prouve bien l'état d'esprit de la FCD : obtenir une déréglementation importante sur les ouvertures dominicales.

Et maintenant, que va-t-il se passer ?

L'intersyndicale CFDT CGT est maintenue. Une action de mobilisation importante est prévue autour du week-end de Pâques.



Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution
12 rue Euler
75008 PARIS

Paris, le 29 février 2008

F.B.L.D.
Lettre Recommandée avec A.R.

Objet : Exercice du droit d'opposition relatif à l'avenant n° 21 du 31 janvier 2008 sur les salaires minima

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'article L. 132-2-2 du Code du travail, nous vous notifions, par la présente, notre décision d'exercer notre droit d'opposition à l'avenant n° 21 du 31 janvier 2008 sur les salaires minima dans la branche du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire (texte révisé par la Fédération des Services le 18 février 2008).

La Fédération des Services CFDT s'oppose à cet accord et à son extension en ce qu'il ne procure pas les garanties suffisantes vis-à-vis du respect du Smic.

Dans un courrier en date du 6 août 2008, madame Elisabeth FRICHET-THIRION sous-directrice des relations individuelles et collectives du travail, rappelait la position du Ministère sur les règles de calcul du Smic et contredisait la position de certaines grandes enseignes.

La dernière CNNC a permis de rappeler la position des pouvoirs publics sur l'obligation des branches professionnelles et en pointant la branche parmi celles qui se plaçaient en dehors de ce cadre.

De surcroît, la FCD a refusé de rédiger le présent accord de telle sorte que les enseignes forfaitisant le forfait pause ne puissent plus s'appuyer sur l'ambiguïté de la rédaction conventionnelle.

Dans ce contexte, la CFDT se trouve dans l'obligation de formaliser son opposition. Opposition qui pourrait être levée si les parties étaient conviées à revisiter ce texte pour tenir compte des arguments ci-dessus.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Gilles (Le) [Signature]
Secrétaire Général

La CFDT dénonce l'accord FCD

La CFDT a émis son opposition à l'accord salarial dans la Grande Distribution du 30 janvier 2008 signé par FO, CFTC et CGC.

Dans le cadre de l'article L. 132-2-2 du Code du travail, nous vous notifions, par la présente, notre décision d'exercer notre droit d'opposition à l'avenant n° 21 du 31 janvier 2008 sur les salaires minima dans la branche du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

La Fédération des Services CFDT s'oppose à cet accord et à son extension en ce qu'il ne procure pas les garanties suffisantes vis-à-vis du respect du Smic.

Dans un courrier en date du 6 août 2008, madame Elisabeth FRICHET-THIRION sous directrice des relations individuelles et collectives du travail, rappelait la position du Ministère sur les règles de calcul du Smic et contredisait la position de certaines grandes enseignes.

Le capital change de main

"A compter du 15 avril 2008, Blue Capital détenu à parité par le groupe Arnault et le fonds Colony Capital, devient, ipso facto, le premier actionnaire de la société Carrefour, et entend jouer pleinement ce rôle d'actionnaire de référence, attaché à la stabilité du groupe".

Après les Fournier, Defforey, la fin des Halley.

Arnault nouveau patron de Carrefour ?



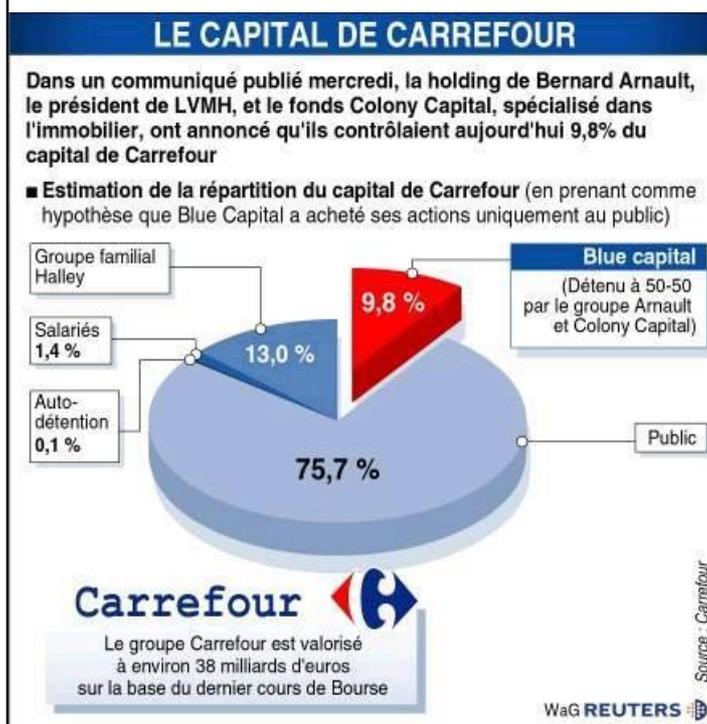
Les membres de la famille Halley ont décidé à l'unanimité de mettre fin à leur pacte familial dans Carrefour annonce un communiqué mercredi 5 mars de leurs deux holdings Halley Participations et Comet BV.

Les membres de la famille, qui détiennent ensemble plus de 13% du capital du distributeur, n'agiront plus de concert après le 15 avril. Ils laissent ainsi le champ libre à Groupe Arnault et Colony Capital, nouveaux premiers actionnaires de Carrefour

Les membres de la famille Halley ont annoncé mercredi avoir décidé à l'unanimité de mettre prochainement fin à leur action de concert dans le capital de Carrefour. "Leur participation au titre de Comet B.V. et Halley Participations SAS, qui représente plus de 10% du capital de Carrefour, va disparaître en tant que bloc à l'issue de l'assemblée générale du 15 avril 2008".

La restructuration entraînera la perte des droits de vote double attachés aux actions détenues par les deux holdings Comet B.V. et Halley Participations SAS et induira leur démission du conseil de surveillance du numéro deux mondial de la distribution, avec effet au 15 avril. Robert Halley, représentant de Groupe Familial Halley, restera néanmoins à titre personnel au conseil de surveillance de Carrefour, qu'il préside depuis un an.

Lors de l'assemblée générale des actionnaires le 15 avril Carrefour changera de main.



Jusqu'au 15 avril 2008

Les actionnaires

1. Halley 13.52 %
2. Blue Capital 9.09 %
3. Salariés 1.22 %
4. Axon Capital 0.74 %
5. Public 75.43%

Six actionnaires détiennent plus de 1% du capital et des droits de vote au 31/12/2006

Management confirmé (pour l'instant ?)

"Les membres de la famille Halley tiennent à réaffirmer leur fort attachement au groupe Carrefour et confirment leur confiance dans le directoire et son président, José Luis Duran, pour poursuivre la mise en oeuvre de la stratégie engagée depuis trois ans", indiquent-ils.

Avec les 3% qu'elle détenait à titre individuel, la famille Halley possédait au total un peu plus de 13% de capital et un peu plus de 23% des droits de vote.

La dissolution du pacte familial fait de Blue Capital, détenu à parité par le fonds Colony Capital et Groupe Arnault, le premier actionnaire de Carrefour avec 9,1% du capital du distributeur et 9,8% en association avec le fonds Axon Capital.

Blue Capital a pris acte" mercredi "de l'annonce de la fin prochaine" du pacte liant la famille Halley, et s'est dit en tant que futur premier actionnaire, "attaché à la stabilité du groupe" de distribution et qu'il comptait "jouer pleinement" son rôle d'actionnaire de référence,

"Blue Capital réitère le caractère stratégique de sa participation ainsi que sa confiance dans le management pour révéler le potentiel de création de valeur".

Groupe Arnault, la société d'investissement de la famille du PDG de LVMH, était entré en mars 2007, à la surprise générale, dans le capital de Carrefour en tandem avec le fonds d'investissement américain Colony Capital.

Voici 2 jours nous finissons un article dans l'hyper 264/08 par ces mots:

Il n'est que temps de retravailler chez Carrefour un projet social qui ne se limiterait pas à une vision à court terme. Mais au vu de l'instabilité de nos actionnaires, sans parler de la démagogie des politiques ...

On a effectivement du soucis à se faire

La CFDT vous donne rendez-vous à l'Assemblée générale des actionnaires Carrefour le mardi 15 avril 2008 de 9 h 30 à 12 h au Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli à Paris (75001)

Dés maintenant acheter une action Carrefour en nominatif (coût le prix de l'action actuellement 50 euros et les frais)

Cette idée vous plaît, parlez-en avec vos délégués CFDT et venez à l'AG de 2008.

Qui tire les plus gros profits du monde très lucratif des hypermarchés ?

Carrefour et Auchan se partagent la part du lion, détenant à eux deux 89 des 100 hypers français au chiffre d'affaires le plus élevé. Résultat : il ne reste plus beaucoup de places pour la concurrence...

Un véritable plébiscite.

En France, les rois des rayons s'appellent Carrefour et Auchan. Selon une étude publiée par le magazine Linéaires, 45 magasins Auchan et 44 magasins Carrefour figurent parmi les 100 hypermarchés français au chiffre d'affaires le plus élevé.

Ces deux entreprises familiales devenues des multinationales se partagent par ailleurs les 35 premières places du classement, loin devant la concurrence qui représentent des magasins au chiffre d'affaires d'au moins 200 millions d'euros.

Tout en haut du classement, c'est le magasin Auchan du centre commercial de Vélizy Villacoublay (Yvelines) qui rapporte le plus d'argent en France, avec un chiffre d'affaires de 318,7 millions d'euros. La seconde place du podium est occupée par Carrefour et son magasin d'Antibes qui rafle la mise, avec 309,9 millions d'euros.

Auchan devance par ailleurs son principal concurrent en termes de rendement, puisque les hypermarchés du groupe de Gérard Mulliez représentent en moyenne 13 770 euros le mètre carré contre 12 242 pour Carrefour.

Dans le fameux classement du top 100 rendu public par Linéaires, les concurrents des deux géants se font rares. Seules exceptions, Leclerc, qui compte six hypers, Cora quatre, et un seul pour Géant-Casino.

Easybourse.com

CFDT: Carrefour aurait pour projet de diminuer la surface de vente de Portet sur Garonne le plus grand hypermarché français

Petit historique des événements depuis la fusion

Depuis la fusion avec le groupe Promodès, Carrefour va de turbulence en turbulence.



31 août 1999

Daniel Bernard PDG Carrefour et Luc Vandeveld Chairman de Promodès préparent le rapprochement de Promodès avec Carrefour.

Luc Vandeveld devient Vice Président de **Carrefour** et Daniel Bernad PDG

Juillet 2002



Luc Vandeveld quitte Carrefour pour diriger le britannique **Marks & Spencer** jusqu'en septembre 2003.

6 décembre 2003,



Paul-Louis Halley fondateur de Promodès cède dans un accident d'avion.

9 mars 2004

Luc Vandeveld représente les intérêts de la famille premier actionnaire de Carrefour avec 13% du capital et siège à ce titre au Conseil d'Administration de Carrefour.



3 février 2005

Démission de Daniel Bernard

Le conseil d'administration de Carrefour a décidé de modifier les structures de direction et de dissocier les fonctions de président et de directeur général.

"Ne souhaitant ni présider le conseil de surveillance, ni présider le directoire, **Daniel Bernard** a Président Directeur Général Carrefour, a remis sa démission au Conseil d'administration. **Joël Saveuse** (directeur général chargé de l'Europe) a également remis sa démission".

Deux administrateurs indépendants, **Christian Blanc** et **Sylvia Jay**, présentent leur démission.

Nos progrès les plus récents me permettent de partir sans inquiétude pour l'avenir du Groupe. José Luis Duran va écrire une longue et belle nouvelle page de l'histoire de Carrefour, après les présidences de Marcel Fournier, Denis Defforey, Michel Bon, Paul-Louis Halley et moi-même.

Luc Vandeveld, a été nommé président du conseil d'administration et **Jose Luis Duran**, directeur général du groupe.

20 avril 2005

Nouvelle direction

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du **20 avril 2005** la mise en place d'un Conseil de Surveillance et d'un Directoire.

Cette nouvelle structure de gouvernance permet une meilleure répartition des pouvoirs entre un **Conseil de Surveillance, organe de contrôle, et un Directoire, en charge du management du Groupe.**

La composition du **Directoire et du Comité Exécutif** est représentative selon le groupe de ses formats, métiers et savoir-faire. Carrefour pourra ainsi poursuivre ses orientations stratégiques en s'appuyant sur une organisation nouvelle permettant une meilleure réactivité et une proximité accrue avec l'opérationnel.

Le Comité Exécutif demeure l'organe opérationnel de mise en oeuvre de la

stratégie..

Il n'y a plus de PDG mais un Président et un Directeur général

Luc Vandeveldé devient Président du Conseil de Surveillance et José Luis Duran Président du directoire

Mars 2006

Afin de garantir la bonne exécution de nos stratégies et rendre plus efficace la mise en œuvre de nos programmes prioritaires, il a été décidé en mars 2006 de créer un **Comité de Direction Groupe** qui se substitue au Comex et assure le pilotage opérationnel du Groupe. Chaque membre du Comité de Direction Groupe est rattaché directement au Directoire, soit à son président, soit à l'un de ses membres.

4 août 2006

Opa sur le groupe Hyparlo 12 hypermarchés et 3500 salariés en France

22 janvier 2007

Luc Vandeveldé ne représente plus le Groupe Familial Halley

La famille Halley a retiré au président du conseil de surveillance du distributeur la responsabilité de la gestion de sa fortune en raison de divergences stratégiques. **Luc Vandeveldé** ne représente plus les intérêts du premier actionnaire de Carrefour, la famille Halley.

13 février 2007

Bernard Bontoux le beau-frère de Robert et Paul-Louis Halley, remplace de **Luc Vandeveldé** à la tête de Citra, la holding des Halley.

7 mars 2007

Luc Vandeveldé démissionne de la présidence du conseil de surveillance du groupe Carrefour

Robert Halley est nommé à la présidence du conseil de

surveillance de Carrefour

Le Conseil de Surveillance, à l'unanimité, confirme sa confiance dans le Directoire et son Président, José Luis DURAN, pour poursuivre la stratégie engagée depuis deux ans.

Jean-Martin Folz, 60 ans, qui, après dix ans passés à la tête du groupe PSA Peugeot Citroën, avait fait valoir son droit à la retraite est nommé au conseil de surveillance Carrefour.

7 mars 2007

Bernard Arnault le propriétaire de LVMH prend pied chez Carrefour avec le fonds américain **Colony Capital** (spécialisé dans l'immobilier et l'hôtellerie). Ils détiennent 9,09% via une structure baptisée **Blue Capital** détenue à hauteur de 50% par les fonds Colony Investors VIII et Colyzeo Investors II (ce dernier étant contrôlé par Colony et Eurazeo) et à hauteur de 50% par des sociétés indirectement contrôlées par **Bernard Arnault** et sa famille.

Bernard Arnault, a déclaré que la rentabilité devrait doubler d'ici cinq ans

Le **fonds Axon**, qui avait acheté 0,7 % du groupe de distribution, s'est rapproché d'eux. Ils ont décidé d'agir de concert.

19 mars 2007

Arnault et Colony au conseil d'administration ?

Le groupe Arnault et le fonds Colony Capital demande deux sièges au conseil d'administration de Carrefour.

Les groupes Arnault et Colony ont indiqué que leur entrée dans le capital de Carrefour constituait un investissement "stratégique et industriel" s'inscrivant dans la durée. Ils ont affirmé que leur intention était de travailler en collaboration avec les Halley et la direction de Carrefour.

30 avril 2007

Assemblée Générale des actionnaires.

Le conseil de surveillance passe de 8 à 11 membres pour accueillir un représentant supplémentaire de la famille Halley et 2 représentants de Blues capital.

Les nouveaux élus au conseil

Nicolas Bazire représentant du Groupe Arnault

Sébastien Bazin, représentant de Colony Capital,

Pierre-Jean Brenugat, représentant de Halley Participation **Colony Capital**

30-31 mai 2007

Depuis le mois d'avril, deux conseils de surveillance et un séminaire de deux jours, ont été consacrés à la stratégie. José Luis Duran a obtenu l'appui total du nouveau conseil. « Nos échanges sont fort riches et nombreux. Les expériences des divers arrivants sont très différentes, et les échanges vont dans les deux sens : je les écoute, et ils s'attachent à comprendre le métier rapidement. »

14 décembre 2007

Les sociétés Blue Capital S.à.r.l. et Axon Capital LLC ont déclaré à l'AMF avoir franchi de concert en baisse, le 7 décembre, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de Carrefour et ne plus détenir de concert d'actions.

Ce franchissement de seuils résulte de la survenance du terme du concert entre Blue Capital S.à.r.l. et Axon Capital LLC, conformément à l'accord conclu le 6 mars 2007 et qui stipulait que la durée du concert serait de neuf mois. Le concert entre les déclarants a ainsi pris fin le 7 décembre 2007 tandis que les participations individuelles des déclarants restaient inchangées à cette date.

Blue Capital S.à.r.l. détenait indivi-

duellement à cette date 9,09% du capital et 7,78% des droits de vote de Carrefour et Axon Capital LLC, 0,74% du capital et 0,63% des droits de vote de cette société.

12 février 2008

Carrefour réorganise son directoire. Deux dirigeants y ont ainsi fait leur entrée, en la personne de **Gilles Petit**, ex-Carrefour Espagne, qui prend la direction de la France. Et de **Thierry Garnier**, ex-directeur général de Champion, qui devient dg de l'international, hors Europe.

Colony Capital

Colony Capital est un groupe créé par le Libano-Américain Tom Barrack.

Ce fonds d'investissement, au travers de sa filiale en France Lucia, a construit des immeubles de bureaux dans des zones choisies pour leur fort potentiel (La Défense, Antony, Suresnes...), est propriétaire de villages de vacances loué au Clubmed, de casinos, de la chaîne de restaurants Buffalo Grill, a aussi investi récemment un milliard d'euros dans la chaîne hôtelière Accor et un milliard de dollars dans un projet prestigieux au Maroc (station balnéaire de Taghazout). Il est dans le capital du PSG.

Bernard Arnault

L'homme pèse 23,1 milliards d'euros

LVMH est propriétaire d'une kyrielle de marques qui en font le leader mondial du luxe.

Le groupe est propriétaire d'une soixantaine de marques, réparties dans cinq branches : mode et maroquinerie, vins et spiritueux, parfums, cosmétiques, montres et joaillerie et distribution sélective.

Il possède en outre le mensuel Connaissance des Arts et D.I. Group, propriétaire de l'hebdomadaire Investir et du quotidien La Tribune, mis en vente

remplacé par les Echos.

Dans son cœur de métier, le luxe, LVMH détient Louis Vuitton, un des fleurons de la maroquinerie française (11.400 personnes à travers le monde). La branche mode et maroquinerie regroupe les maisons Fendi, Marc Jacobs, Kenzo, Givenchy, Emilio Pucci, ou encore le bottier Berluti.

Dans les vins et spiritueux, LVMH est à la tête des maisons les plus prestigieuses : champagnes Moët et Chandon, Dom Pérignon, Veuve Cliquot, Krug, domaine Château d'Yquem, les whiskeys Glenmorangie, la vodka Belvedere. Outre des domaines dans la Napa Valley californienne, des vignobles en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Argentine.

LVMH possède les parfums Christian Dior, Givenchy ou Guerlain, et la branche "distribution sélective" est à la tête de la chaîne Sephora (420 magasins dans neuf pays européens, une centaine aux Etats-Unis). Les grands magasins parisiens La Samaritaine, fermée en juin 2005 pour six ans de travaux, et Le Bon Marché font aussi partie de cette division.

Dans le portefeuille de LVMH également, les montres Dior, celles du diamantaire De Beers, mais aussi TagHeuer ou encore le joaillier Chaumet.

La société d'investissement de la famille de Bernard Arnault, Groupe Arnault, est entrée dans le capital de Carrefour, en tandem avec le fonds d'investissement américain Colony Capital.

Le conseil de surveillance (11 membres)



Robert Halley

Président du Conseil de Surveillance,



Bernard Bontoux

Comet BV Représentant du Groupe familial Halley,



Pierre-Jean Brénuget

Halley Participations Représentant du groupe familial Halley, actionnaire de



Sébastien Bazin

Directeur Général exécutif pour Colony Europe



Nicolas Bazire

Directeur Général de Groupe Arnault



René Brillet

Ancien Directeur Général Asie Carrefour,



Jean-Martin Folz

ancien PDG de PSA



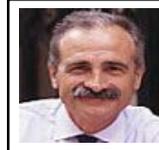
Anne-Claire Taittinger

Senior Advisor de Wefcos - Womens Forum



José Luis Leal-Maldonado

Ancien Ministre de l'Economie en - Espagne et ancien Président de l'associa



René Abate

Consultant,



Amaury de Seze

Président du Conseil de Surveillance de PAI partners,

Qui préside vraiment aux destinées de Carrefour ?

Antoine Boudet journaliste des « Echos » 12 mars 2007

A Carrefour, c'est maintenant que les choses sérieuses commencent. Avec une question essentielle à trancher : qui préside vraiment aux destinées de Carrefour ?

Depuis l'ouverture en 1963 du premier hypermarché français, les familles Fournier et Defforey, sous l'impulsion des fondateurs du groupe, Marcel d'un côté, Denis et Jacques de l'autre, déroulaient la stratégie.

Après la fusion avec Promodès en 1999, Paul-Louis Halley, cofondateur avec son père de Promodès, avait clairement pris les rênes du nouvel ensemble. Mais tout a changé avec son décès, accidentel, fin 2003.

Le reste de la famille a limogé son homme lige, Luc Vandeveld, au début de cette année.

Puis Bernard Arnault, via son holding personnel, est entré dans le capital de Carrefour sans rien demander à personne, accompagné d'un fonds d'investissement américain. La route, désormais, se perd dans le brouillard.

D'un côté, le groupe familial Halley, 13 % du capital et 22 % des droits de vote. Les héritiers « sont plutôt vendeurs, mais pas à n'importe quel prix », affirme un proche de la famille. Le président du conseil de surveillance n'exclut d'ailleurs pas de voir Blue Capital devenir premier actionnaire de Carrefour

De l'autre côté, donc, Bernard Arnault, propriétaire du groupe LVMH, et Sébastien Bazin,

directeur général Europe du fonds américain Colony Capital. Ces deux-là empruntent la voie du discount, qui leur était jusqu'ici inconnue.

Avec, comme tout bon investisseur (plus de 3 milliards d'euros mis sur la table), la volonté de créer de la valeur et de générer un juteux retour sur investissement. D'où la perspective d'une nouvelle étape : demander l'application d'une stratégie de valorisation des actifs immobiliers éprouvée avec succès chez Accor par Colony, voire l'accélération des arbitrages dans les portefeuilles de pays et d'activités.

Au centre, José-Luis Duran. Installé en mars 2005 à la présidence du directoire de Carrefour par Luc Vandeveld, ce jeune patron espagnol est engagé depuis deux ans sur la route escarpée du redressement du distributeur français, devenu colosse aux pieds d'argile. Sa vision, claire, est celle d'une politique de prix bas nécessaire et continue.

S'il venait à être désavoué, José-Luis Duran n'hésiterait-il pas à partir, malgré une rémunération de 2,4 millions en 2006 (en hausse de près de 60 % sur celle de 2005). A quarante-trois ans, auteur d'un parcours sans faute, il peut tout se permettre... à condition de réussir. Or le chemin est encore long. Cette année, la croissance du résultat opérationnel restera inférieure à celle des ventes, et l'objectif d'une croissance à deux chiffres en 2008 demeure hypothétique.

Colony et Arnault lui laisseront-

ils le temps d'aller au bout ? Et si d'autres acteurs s'invitaient ?

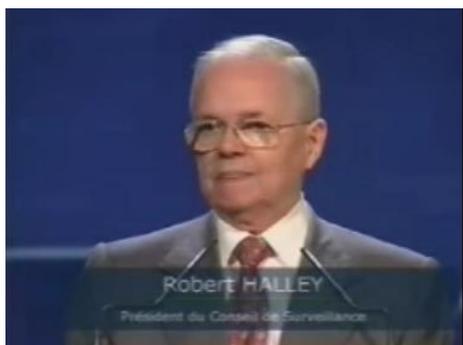
Selon un banquier de la place, certains mouvements sur le titre ces dernières semaines laissent penser à des ramassages. Blue Capital ? Albert Frère ? Curieusement, en effet, l'homme d'affaires belge, pourtant allié à Arnault dans un fonds lancé l'an dernier et doté de 1 milliard d'euros, n'a pas été invité à l'opération. Luc Vandeveld ? Officiellement, Vandeveld a été remercié pour avoir contacté d'éventuels repreneurs, expliquent les Halley sans donner davantage de précisions.

En attendant, Carrefour fait désormais figure d'exception parmi les grandes entreprises de distribution. Casino est dirigé par son actionnaire de contrôle Jean-Charles Naouri, tout comme PPR avec François-Henri Pinault ou encore Galeries Lafayette avec Philippe Houzé, tandis qu'Auchan a su gérer la succession de son fondateur, Gérard Mulliez, qui a passé la main à son neveu Vianney.

Même clarté à l'étranger, chez Walmart, où la famille du fondateur détient encore près de 40 % du capital, chez Tesco où le management fait preuve d'une remarquable stabilité. Lee Scott, le PDG du géant américain, et sir Terry Leahy, directeur général du numéro un britannique, peuvent justifier d'une carrière de plusieurs dizaines d'années au sein de leur groupe.

On peut, dans ces conditions, se demander si le brouillard actuel sur notre Carrefour ne prépare pas notre champion national à un prochain démantèlement ?





"Les rênes du Groupe Halley sont désormais de nouveau entre les mains de la famille et notre souhait est qu'elles y restent".

Robert Halley avril 2007

Quand Robert Halley parle trop vite !

Interview de Robert Halley paru dans les Echos en avril 2007

La famille Halley n'envisage pas de sortir du capital de Carrefour

Comment envisagez-vous votre mandat de président du conseil de surveillance ?

Comme transitoire. Le mandat que j'ai repris court jusqu'à l'assemblée générale de 2009. Mais je n'ai ni date ni calendrier déterminés. Mon rôle est de préparer l'avenir. En changeant de structure, la société a gagné en efficacité avec une direction plus collégiale et un nombre d'échelons hiérarchiques réduit. Je veillerai à ce que le conseil de surveillance n'empiète pas sur les prérogatives et sur les compétences du management. Il me paraît très important que cette distinction soit conservée de manière précise.

Les membres de la famille Halley ont-ils aujourd'hui une même vision de leur participation dans le groupe Carrefour ?

Il peut y avoir des expressions différentes, mais la communauté d'intérêts est très forte. Notre participation dans Carrefour est tout à fait primordiale et stratégique pour nous. La structure familiale fait qu'une large majorité partage cette vision. Comet et Halley Participations, filiales de notre holding Citra, détiennent environ 85 % de notre participation, le solde étant réparti entre divers membres de la famille. Lorsque certains ont souhaité

réaliser une partie de leur capital, nous avons trouvé le moyen de reprendre ou de compenser leur sortie en nous renforçant au niveau des structures communes.

Vous auriez pourtant demandé à des banques de travailler sur plusieurs scénarios, dont la cession du bloc familial ?

Nous sommes un peu excédés par cette rumeur. Nous l'avons dénoncée et malgré cela elle persiste. Nous n'avons pris aucune initiative dans ce domaine et il n'y a eu aucun processus de cession ou de recherche d'acquéreur de la part du groupe familial. Les banques en question sont nos conseils sur les plans financier et technique.

A quel prix pourriez-vous envisager de sortir du capital de Carrefour ?

Encore une fois, nous n'envisageons pas de sortir. Nous souhaitons que la valorisation soit la meilleure possible dans l'intérêt de tous les actionnaires et celui de

l'entreprise. Carrefour a un potentiel d'appréciation important.

Il avait été dit à l'époque que la mission de Luc Vandeveldé consistait à diversifier le patrimoine de la famille ?

Pas uniquement. Nous souhaitons que le groupe familial restât à vocation entrepreneuriale, afin aussi de voir des membres de la famille, et/ou des talents externes, y jouer un rôle. Une des missions de Luc Vandeveldé était de développer et faire émerger quelques personnes. Elle n'a pas été menée à bien.

Vous êtes donc décidés à vous concentrer sur votre participation dans Carrefour pour, peut-être demain, faire émerger dans votre famille quelqu'un qui pourrait reprendre les rênes ?

Les rênes du Groupe Halley sont désormais de nouveau entre les mains de la famille et notre souhait est qu'elles y restent.



Paul-Louis Halley fondateur de Promodès décède dans un accident d'avion.



Pendant que les actionnaires sont dans leurs luttes d'influence et de restructuration du capital, la CFDT tente de retrouver le quart d'heure d'avance social chez Carrefour.

Fin 2006

24 décembre Licenciement d'Alic à Evry sur Seine

31 décembre 803635 adhérents CFDT

31 décembre 69 000 adhérents à la fédération des services

2007

1er janvier Interdiction de fumer dans les entreprises

30-31 janvier et 1er février 199 militant CFDT en coordination Carrefour. Un nouveau conseil est élu.

17 février 1ère opération SBAM par Auchan

7 mars Départ de Louis Vandevelde

7 mars L'arrivée de Colony capital et Arnault

9 mars 2ème opération SBAM par Auchan

9 mars Journée d'action CGT suivi par la section d'Angers St serge

15 mars NAO

16 mars Une carrière formidable porte ouverte chez Carrefour

13 avril 3ème opération SBAM CFDT Carrefour participe

18 avril S. Royal visite un champion guidée par la CFDT

19 avril les salariés des SAV écrivent à leur directeur sur leur avenir

23 avril constat de désaccord sur les NAO. La direction applique unilatéralement 3,2% et 2,2% d'augmentation

30 avril Présence de la CFDT à l'AG des actionnaires

mai A Paimpol on continue à gagner ces procès.

2 mai au CCE la CFDT intervient sur la situation des SAV

2 mai Arrivée de Cécile Cloarech comme DRH Groupe

6 mai Les présidentielles.

Arrivée des sections CFDT Villabé (ex FO) et Saint Jean de Vedas (ex CGC)

12 mai action sur le lundi de pentecôte à Brest

1er juin 4ème opération SBAM par Auchan

2 juin Grève à Quimper

4 juin rencontre CFDT avec José Luis Duran

14 juin procès en diffamation contre la CFDT de Portet sur garonne

12-15 juin congrès de la fédération des services

20 juin Carrefour Belgique ferme 16 magasins et supprime 900 emplois

26 juin 2 millions d'amende pour Carrefour pour Pub mensongère

28 juin négociation de l'accord de participation

fin Juin le test Carrefour One est lancé (8 supermarchés)

1er juillet hausse du smic limité à 2,5%

juillet la CFDT constate une recrudescence des sanctions

11 juillet François Chérèque rencontre José Luis Duran

août un intéressement de 0,35% au 1er trimestre 2007. 36 magasins n'ont pas de part local

août la CFDT chez Hyparlo signe un accord d'intéressement

Juin test sur les puces RFID à Villiers en Bière.

Septembre Carrefour se lance dans le rachat de ses propres actions, prévision 4,5 milliards en 3 ans.

7 septembre au 20 octobre coupe du monde du rugby

7 septembre Anglet en grève pour une prime de travaux

18-19-20 septembre 163 militants CFDT se forment au droit du travail



28 septembre visite CFDT à Villiers en Bière avec des journalistes coréens

29 septembre grève nationale chez Carrefour en Belgique

29 septembre Débrayage à Rennes Cesson

Arrivée des sections CFDT SAVR d'Arcy et St Quentin en Yvelines (ex FO)

1er octobre la loi TEPA sur les heures supplémentaires

Octobre Manifestation des vendeurs de Marseille

1er octobre Ormesson est magasin test pour l'évaluation du stress

2 octobre Test à Venette et Mt St Aignan de la polyvalentés pour les Temps aptiel désireuses de passer à TC.

2 octobre manifestation à Villiers en Bière pour Valérie

8 au 12 octobre 78 meeting régionaux CFDT

22 octobre lancement d'une pétition au président de la republique



Octobre le projet FAR (services financier est abandonné pour un an

Novembre la réforme de la loi Galland et consort fait couler beaucoup d'encre

8 novembre Sophie Monnié est élue présidente de la commission égalité H/F

26 novembre la CFDT refuse de signer l'accord vendeurs produits et services.

30 novembre information du public et débrayage sur l'avenir des SAV

2 décembre annonce du redéploiement des SAV et la fermeture de 4 sites;

15 décembre départ d'Yvan Bartoli, arrivée de Marie Hélène Chavigny DRS Carrefour

21 décembre Grève à l'appel de la fédération CFDT 52 sections CFDT dans l'action

24 décembre Grève à l'appel de la fédération CGT. Chartres bouge

2008

1er janvier Interdiction de fu-

mer dans les lieux publics

Arrivée des sections CFDT de Créteil (FO) et Rosny sous Bois

22 janvier grève des SAV

23 janvier Départ de Guy Yraéta, arrivée de Gilles Petit et Alain Souillard

23 janvier annonce de la fermeture de 13 boutique or et GPEC pour les SAVR

1er février Grève à l'appel des fédération CFDT, CGT, FO 87 sections CFDT dans l'action

2-16 février Grève de 16 jours à Carrefour Grand Littoral

5-6-7 février 200 militants CFDT et 77 sections à la Coordination CFDT Carrefour

12 février Carrefour réorganise son directoire. Gilles Petit, ex-Carrefour Espagne, prend la direction de la France. Thierry Garnier, ex-directeur général de Champion, qdevient DG de l'international, hors Europe .

Guy Yraeta laisse la place à Alain Souillard à la tête des hypermarchés.

12 février Grève à ED Chilly Mazarin pour concerver son emploi deavnt la mise en franchise du magasin

18 février FO signe seul l'ave-nant vendeurs radio téléphonie

20 février Négociation du déblocage de la participation

22 février La CFDT signe l'accord Mission Handicap pour 2008-2009-2010

Anne déléguée syndicale CGC du siège d'Évry rejoint la CFDT

5 mars La famille Halley n'est plus l'actionnaire de référence



Ces informations sont parues dans les 28 numéros 2007 de l'Hyper, la gazette des délégués CFDT Carrefour auquel il faut ajouter 9 numéros spéciaux et 30 notes soit plus de 700 pages d'informations en un an

Etre mère chez Carrefour !

*Etre enceinte
chez Carre-
four.*

*Petite mes-
quinerie de la
vie de tous les
jours.*

*Ils ne savent
même plus
être humain.*

*On se retrou-
ve dans un
autre pays,
dans un autre
siècle !*

Article 1 : Aménagement du temps de travail

Toute salariée dont l'état de grossesse est justifié par la production d'un certificat médical peut, à partir du 1er jour du 4ème mois de sa grossesse, bénéficier d'une réduction d'horaire d'une demi-heure par journée travaillée sans perte de rémunération et, au choix de la salariée, sous la forme, soit d'une prise de travail retardée soit d'une cessation de travail anticipée.

Sur production d'un certificat médical attestant de son état de grossesse, toute salariée pourra obtenir un aménagement de son horaire hebdomadaire excluant le travail journalier au delà de 20 heures.

Chez Carrefour les partenaires sociaux ont souhaité apporter aux femmes enceintes un assouplissement dans leur travail en améliorant les accords d'entreprise en leur faveur.

Ainsi toute salariée pourra obtenir un aménagement de son horaire hebdomadaire excluant le travail journalier au delà de 20 heures et à partir du 1er jour du 4ème mois de sa grossesse, bénéficier d'une réduction d'horaire d'une demi-heure par journée .

Tous ces accords sont bien entendu pour leur permettre vue leur état de tenir "le coup" au travail.

Le directeur de ... et sa responsable des caisses sont sûrement des fidèles lecteurs des romans de **Pearl Buck**. Cette romancière nous retrace de façon magistrale la vie et les moeurs de la Chine au XIXe siècle.

A Carrefour ils ont trouvé une méthode pour éviter de cumuler ces deux dispositions et pour faire travailler plus les caissières enceintes*.

Ils leur font un horaire allant jusqu'à 20 h 30 et comme l'accord précise qu'on doit exclure tout travail au delà de 20 h il lui retire la demie heure de réduction de travail de 20 h à 20 h 30. Et hop le tour est joué. De deux inconvénients ils en choisissent le moindre.

Même magasin, même responsable :

Une salariée enceinte de 5 mois

travaillant à la charcuterie demande à passer en caisse pour "tenir" un peu plus longtemps. Accord à condition que celle-ci accepte de finir à 21h.

Quand les élus sont venus rappeler les accords, la responsable de caisse, étonnée de cette intervention, a précisé qu'il s'agissait d'un arrangement (Euh non, un chantage Madame) et qu'elle ne comprenait pas qu'on nous ait prévenu...

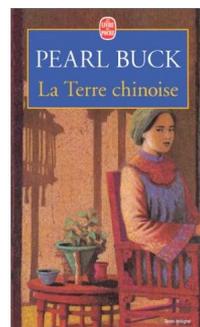
Avec l'intervention des élus la salariée a pu finir à 20H, mais que de combats pour faire appliquer des accords d'entreprise pourtant signés par Carrefour (ils oublient vite)...

Quid de l'esprit de l'accord qui est d'éviter à une femme enceinte les problèmes de nocturne et de fatigue au travail ?

Le directeur et hélas la chef des caisses (oui une femme !!) en n'ont rien à faire.

Nous leur conseillons donc de rester lecteurs des livres de Pearl Buck et de l'histoire de cette femme, qui accouche de son enfant et reprend immédiatement le travail aux champs.. Leur rêve est sûrement d'être mutés en Chine, celle du XIXème siècle ! Nous soutenons leurs demandes.

**Selon le directeur se serait la réponse du service juridique de Carrefour. Les élus lui ont dit que l'humain peut parfois passer avant le juridique... il n'a pas du entendre.*



La terre chinoise

Pearl Buck

Premier roman d'une trilogie, la Terre chinoise est dominée par le personnage d'O-len. Admirable personnage de femme au silence héroïque, à l'abnégation totale. Un grand roman, une figure inoubliable.

Quelle aide serait pour un paysan pauvre une jolie femme tout occupée de sa beauté et de ses toilettes au lieu de travailler avec lui 'dans les rizières ? dit sagement le père de Wang Lung quand celui-ci atteint l'âge de se marier. Il lui choisit donc comme épouse une esclave « ni jeune ni belle » appartenant à la noble Maison de Hwang. O-len est laide, taciturne, mais robuste et courageuse. **Une fois finis les travaux du ménage, elle seconde son mari aux champs, et c'est à peine si elle interrompt une journée son labeur quand elle doit mettre au monde un enfant. Ainsi croît la prospérité de Wang Lung qui devient le propriétaire de la maison où O-len vécut en esclave. Mais O-Len n'y entrera pas...**

*En 2005,
1800 salariés
de Prodiest
quittent le
groupe Car-
refour vendu
à un concurr-
ent.*

*En 2006 7
entrepôts
avec 800 sa-
lariés Logidis
sont vendus*

*En 2008 c'est
le tour des
2283 salariés
de Promo-
cash de quit-
ter le groupe
Carrefour.*

*Dans quel-
ques temps
nous serons
officiellement
fixés sur le
sort réservés
aux 10 000
salariés de
chez ED.*

Promocash avec VOUS



La nomination chez Promocash en 2005 de **Gérard Dorey** patron de la proximité où Carrefour n'a aucun magasin intégré, en disait long sur l'avenir de cette société

En 2006 Promocash exploitait 134 magasins (dont 25 franchises) qui occupaient 2238 salariés appartenant au groupe Carrefour

Fin 2005 Promocash lançait la location gérance. Un magasin non rentable était cédé à un locataire gérant et devenait une franchise au bout de deux ans.

10 mois plus tard il ne s'agit plus de quelques magasins mais de **47 magasins** mis en location gérance en 2007. 2 magasins Vaux en Velin 21 employés, Épinal 8 employés sont définitivement fermés au 31 décembre 2007.

Quelques temps plus tard la direction annonce que tous les magasins passeront en franchise en 2008 et 8 magasins sont fermés définitivement en septembre 2008: **Creil** 22 employés - **Lens** 10 employés - **Meaux** 8 employés - **Metz** 17 employés - **Troyes** 18 employés - **Tarbes** 9 employés

A la dernière consultation du CE et du CCE les représentants du personnel (du moins ceux qui restent, la plupart des élus ayant quitté la société leur magasin étant franchisés) ont donné un avis :

- défavorable aux fermetures de ces 6 magasins, aux licenciements de ces 84 collègues (unanimité)

- favorable à l'ensemble des mesures d'accompagnement (unanimité)

José Luis Duran

Voici ce qu'il disait, questionné par nos

Démantèlement sans bruit

Promocash tire sa révérence 2200 salariés sacrifiés sur le bûcher de la rentabilité de l'actionnariat.

soins, au CICE 4 octobre 2006

“Carrefour ne possède ni brevet, ni produits mais un concept de vente. Le franchisé vient chercher un savoir faire et une assistance technique (emplacement, assortiment, animation commerciale, RH...). L'enjeu pour Carrefour est de conquérir de nouveaux marchés, des parts de marché une phrase d'apprentissage avant la prise de contrôle.

C'est un investissement minimum, une très bonne rentabilité une augmentation de la force des achats et aucun risque financier. L'assortiment, le discount, l'image prix sont importants pour le franchisé.

Pour avoir un savoir faire il faut suivre l'évolution des clients donc il faut toujours garder une base de magasin nous appartenant.

Avis de la CFDT

La location gérance n'est pas une potion magique pour la sauvegarde de l'emploi comme on veut bien nous la vendre, mais une solution pour augmenter les bénéfices en exterminant les frais généraux.

Voilà ce que nous sommes aux yeux de nos dirigeants "des frais généraux..."

Promocash tire sa révérence en fin d'année, il ne restera que 6 magasins intégrés (pour combien de temps ?????)

Espérons que ce ne sera pas avec fierté que nos dirigeants annonceront les bons résultats financiers de cette enseigne.....

Il est vrai que la décence n'est pas de mise lorsque l'on parle de dividende.

Extension de la franchise

La grève au magasin ED de Chilly Mazarin a été reconduite pour sa troisième semaine lundi 3 mars 2008.

Nous faisons un appel aux dons pour les salariés en grève ...

Merci a tous par avance

Le tribunal saisi par Carrefour pour faire déguerpir les grévistes donnera son verdict vendredi

Perte de chiffre d'affaire.

Depuis le début du conflit (2 semaines) ED perd environ 30 à 40% de chiffre par jour soit 20 000 euros par semaine



Mr TORGOMIAN Alexandre
Délégué syndical central.
Tel : 06 60 27 81 24.

SAS ED
Madame Annick Vergne,
Directrice des ressources humaines
120 rue du Général Malleret Joinville
94405 VITRY-SUR-SEINE

RECOMMANDE A/R :

IA 010 974 08 10 6

OBJET : Demande d'ouverture de négociation.

Maisons Alfort
Le 27 Février 2008.

Madame,

Lors de la dernière réunion du comité de groupe carrefour vous avez présenté les projets d'extension de la franchise chez ED.

Comme vous l'avez expliqué, l'entreprise considère que la franchise est un facteur de développement et que « *si celle-ci vous fait gagner de l'argent vous le ferez.* »

Vous n'avez parlé que de rentabilité. A aucun moment vous n'avez évoqué le sort des salariés qui se retrouveront avec un « petit patron » et qui, de fait, perdront tous les avantages existants, régi par nos accords d'entreprise.

En exemple, pour les salariés du magasin de Chilly-Mazarin qui passera en franchise le 11 Mars prochain, cela signifie la perte de tous les avantages liés à l'appartenance à un groupe d'envergure, ticket restaurant, prime de vacance, participation au bénéfice intéressement etc...

Votre projet trop injuste uniquement basé sur des résultats financiers, doit faire l'objet d'une négociation qui se concrétisera par un accord d'entreprise.

Au regard des prochaines franchises annoncées dans les semaines à venir, nous vous demandons l'ouverture immédiate d'une négociation sur le sujet.

En l'attente, recevez madame, l'expression de mes respectueuses salutations.

M TORGOMIAN Alexandre
Délégué syndical central

Rappel : Les 4 salariés ne demandent qu'à rester travailler chez Carrefour, un scandale ?

EURO MILLIONS

Kreuzen Sie pro
Tipp 5 Zahlen
und 2 Sterne an.

Veuillez cocher 5
numéros et 2 étoiles
par grille.

Per ogni pronostico
segnate con una
crocetta 5 numeri
e 2 stelline.

Ziehungen
Tirages
Estrazioni

2 3 4 5

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	<input checked="" type="checkbox"/>	15
16	17	18	19	20
21	<input checked="" type="checkbox"/>	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	<input checked="" type="checkbox"/>
36	37	<input checked="" type="checkbox"/>	39	40
41	42	43	<input checked="" type="checkbox"/>	45
46	47	48	49	50



Tipp/grille/pronostico 1

<input checked="" type="checkbox"/>	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	<input checked="" type="checkbox"/>	14	15
16	17	18	19	20
<input checked="" type="checkbox"/>	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	<input checked="" type="checkbox"/>	38	39	<input checked="" type="checkbox"/>
41	42	43	44	45
46	47	48	49	50



Tipp/grille/pronostico 2

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
<input checked="" type="checkbox"/>	22	23	24	<input checked="" type="checkbox"/>
26	27	28	29	30
31	32	33	34	<input checked="" type="checkbox"/>
36	37	38	39	40
41	42	43	44	45
46	<input checked="" type="checkbox"/>	48	49	<input checked="" type="checkbox"/>



Tipp/grille/pronostico 3

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	<input checked="" type="checkbox"/>	19	20
21	22	<input checked="" type="checkbox"/>	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	37	38	39	40
41	42	<input checked="" type="checkbox"/>	44	45
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	46	49	50



Tipp/grille/pronostico 4

1	2	<input checked="" type="checkbox"/>	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
<input checked="" type="checkbox"/>	22	23	24	<input checked="" type="checkbox"/>
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	37	38	39	40
41	42	<input checked="" type="checkbox"/>	44	45
46	47	48	49	<input checked="" type="checkbox"/>



Tipp/grille/pronostico 5

**Pour gagner des millions le 13 mars
mobilisez vous avec
les négociateurs CFDT
ou tentez votre chance
chez votre marchand de journaux
*ou faites les deux on ne sait jamais***

La gazette des délégués
CFDT Carrefour

L'Hyper !